

GR® des Grands Lacs-Étape4

Secteur Grand Chambéry - Arith



Le belvédère de la Cochette (B. Tiberghien - PNRMB)



Une étape entre Arith et le Revard assez longue mais au relief plutôt doux qui parcourt une partie du plateau de Savoie Grand Revard.

Après la montée forestière vers le plateau, grands paysages et vues dégagées sur les alpages caractérisent cette étape à l'ambiance presque ... jurassienne !

Infos pratiques

Pratique : Itinérance pédestre

Durée : 6 h 10

Longueur : 17.1 km

Dénivelé positif : 1109 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

Itinéraire

Départ : La Fruitière d'Arith, Arith

Arrivée : Gîte de la Gaillarde, Le Revard

Communes : 1. Arith

2. Saint-Offenge

3. Saint-François-de-Sales

4. Montcel

5. Les Déserts

Profil altimétrique



Altitude min 760 m Altitude max 1454 m

1 - Poursuivre par un chemin agricole vers Montagny (805 m). Traverser le hameau et prendre au-dessus de la chapelle, le sentier en direction du Creux-de-Lachat. Rejoindre la grande piste, l'emprunter à droite et après le lacet, bifurquer à droite en direction du Mariet (carrefour Sous le Chênay , 961 m). Monter en forêt, prendre à gauche au carrefour des Taillis pour déboucher dans les pâturages du Mariet-Dessus. Aux derniers chalets, prendre à gauche, entrer en forêt et gagner le carrefour Pâturage de Lachat .

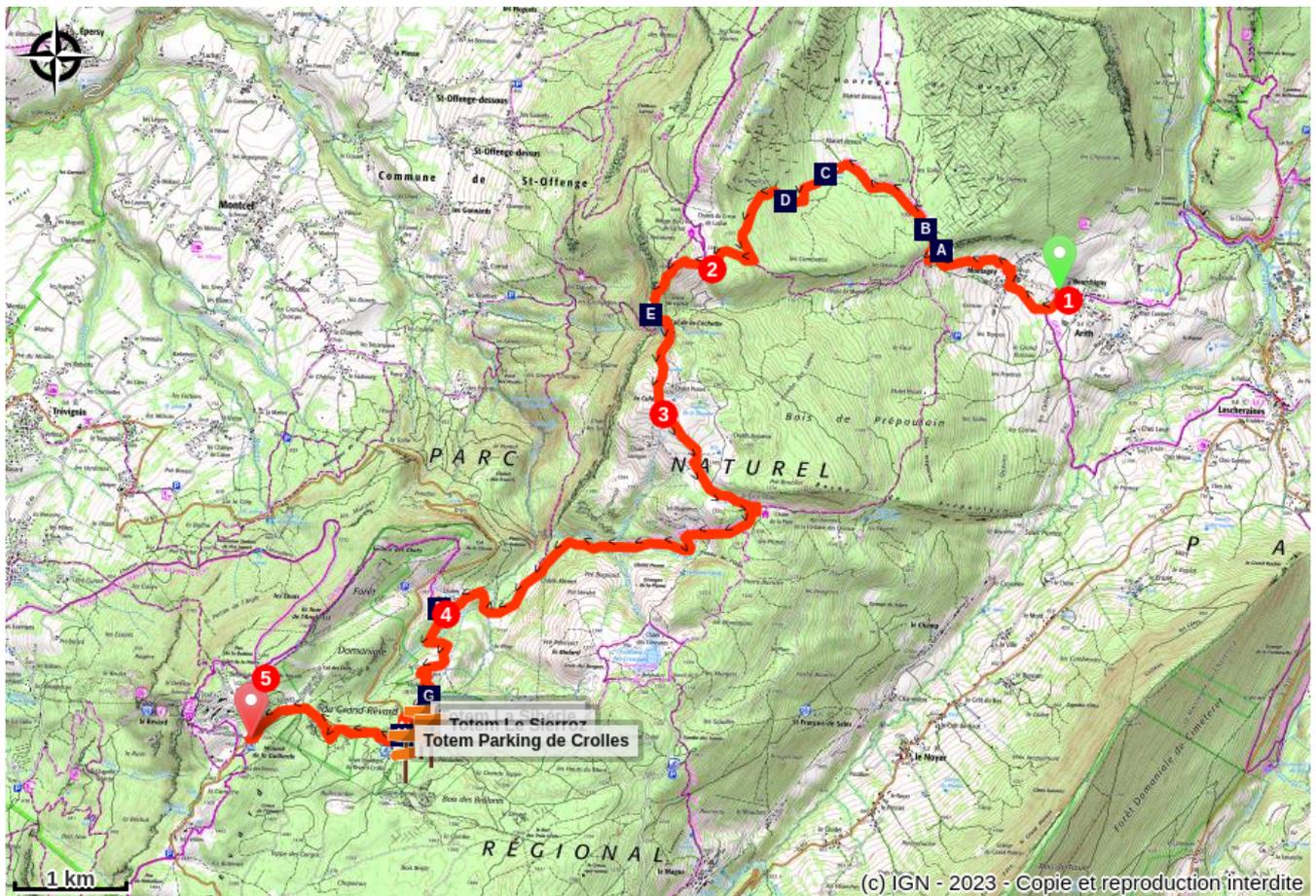
2 - Monter dans le pâturage en face, rejoindre la forêt et les crêtes. Passer une table d'orientation avec un point de vue sur l'Albanais et descendre un raidillon forestier jusqu'au col de la Cochette (1317 m). Prendre en face, sortir dans les alpages. Passer un abreuvoir et gagner un gros bosquet sommital puis une clôture.

3 - Franchir un portillon et descendre à gauche le long des clôtures jusqu'à une piste. La suivre à plat (portillon) puis en descente jusqu'à la clairière du chalet de la Plate (1302 m). Poursuivre en forêt puis par un chemin d'exploitation. Le quitter pour un sentier qui descend rapidement vers le fond du vallon de la Rionde. Par des sentes, descendre le vallon, franchir le lit du ruisseau, puis remonter à flanc jusqu'aux chalets Mermet. Traverser le large vallon pastoral du Sierroz et atteindre les chalets de la Clusaz (1200 m).

4 - A droite, remonter la piste qui rejoint la D 913. Prendre en face le sentier qui mène à la crête des Ébats et au sommet de la Tour-de-l'Angle-Est (1 563 m). Descendre la croupe boisée par la piste et gagner le carrefour de la Crémaillère (1489 m).

5 - (De là, le gîte de la Gaillarde est à 1 km).

Sur votre chemin...



La salle Fitoja (A)

Le Mariet-Dessus (C)

Belvédère du Col de la Cochette (E)

Chalets de Crolles (G)

Le chemin du Mariet (B)

 Biodiversité forestière (D)

Chalets de la Clusaz (F)

Le Myosotis (H)

Toutes les infos pratiques

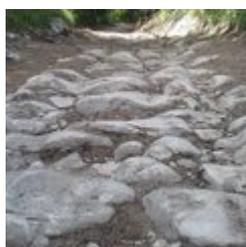
Sur votre chemin...



La salle Fitoja (A)

A proximité du lacet de la piste se trouve dissimulé un « trou souffleur » découvert en 2015. Réserve aux spéléologues avertis, il s'agit d'une succession de puits dans la roche calcaire, raccourcie vers la fameuse salle Fitoja. Cette vaste salle souterraine possède des dimensions exceptionnelles : 300 à 400m de long, 30 à 50m de haut, et est ornée de concrétions magnifiques dont des fistuleuses (fines stalactites) atteignant 7m de long.

Crédit photo : © S.Caillaut



Le chemin du Mariet (B)

Par endroits, le sentier forestier, encore bien empierré, présente de grosses goulottes ou rainures qui semblent taillées à même la roche. Elles témoignent du passage autrefois des **traîneaux à foin tirés par des chevaux, voire des roues de chars**. Guidés par ces sortes de rails, les traîneaux permettaient aux paysans de descendre plus sûrement le foin récolté dans les clairières du Mariet.

Crédit photo : © B.Tiberghien - PNRMB



Le Mariet-Dessus (C)

Cet alpage, qui domine celui du « Mariet-dessous », propose un beau paysage pastoral constitué de vastes granges agricoles, aujourd'hui souvent transformées en résidences secondaires, de chemins creux, de prairies et d'arbres isolés, souvent des frênes, à l'ombrage appréciable et qui offraient autrefois un appoint à l'alimentation du bétail.

Crédit photo : © B.Tiberghien - PNRMB



Biodiversité forestière (D)

Dans le massif des Bauges, notamment en forêt publique comme ici, l'ONF met en place une gestion forestière qui souhaite rimer avec biodiversité. La forêt est gérée de façon durable : elle assure tout à la fois une production économique renouvelable, un réservoir de biodiversité et un espace d'accueil du public dont chacun peut profiter pour se promener.

Crédit photo : © P.Paccard - PNRMB

Belvédère du Col de la Cochette (E)

Grands paysages à 180 degrés du Jura au lac du Bourget en passant par l'Albanais.



Chalets de la Clusaz (F)

Ce chalet d'alpage, composé de trois bâtiments et traversé par un chemin séduira les amateurs de fromages ! Arrêtez-vous déguster de la Tome et du Gruyère des Bauges (achat possible). Par ailleurs, il est important d'adopter les bons comportements au sein des alpages, en évitant la dégradation des exploitations et la confrontation avec les patous. Pour se faire, rester sur les sentiers balisés et respecter les indications transmises par les panneaux.

Dégustation et vente de 8h à 12h et 14h à 18h.

Plus d'information : <https://www.savoie-mont-blanc.com/offre/fiche/rencontre-a-l-alpage-de-la-cluse-visite-guidee/4768749>

Crédit photo : © O.Colin / PNRMB



Chalets de Crolles (G)

Ces chalets d'alpage ont été construits sur un terrain en pente, et sont composés d'un groupe de trois bâtiments traversés par un chemin, et d'un ancien bâtiment d'habitation un peu isolé au nord. Aujourd'hui, l'étable est utilisée pour estiver une cinquantaine de génisses. Il est actuellement loué à une exploitation située à Saint-Offenge-Dessous. L'alpage, d'une superficie de 55 ha, appartient à la communauté d'agglomération de Grand Lac. Le bâtiment au nord est loué par le Club Alpin Français. Par ailleurs, il est important d'adopter les bons comportements au sein des alpages, en évitant la dégradation des exploitations et la confrontation avec les patous. Pour se faire, rester sur les sentiers balisés et respecter les indications transmises par les panneaux.

Crédit photo : © O.Colin / PNRMB



Le Myosotis (H)

Cette plante, dont la floraison s'étend du printemps à l'été, peut prendre plusieurs couleurs : le bleu (la plus commune), le rose ou le blanc. Son nom vient du grec « souris » et « oreille », ses feuilles arrondies font en effet penser à des oreilles de souris. En anglais elle est appelée "forget-me-not", et en italien "nontiscordardimé", ce nom étant à l'origine de phrases poétiques amoureuses qui finissaient par "Ne m'oubliez pas ».

Crédit photo : © T.Briand / PNRMB